

Montréal, le 21 avril 2020

**Madame Anne Rodier**  
Entreprise Indorama PTA Montréal S.E.C.  
10200, rue Sherbrooke Est,  
Montréal-Est (Québec)  
H1B 1B4

**Objet : Organismes du ROCAJQ en temps de crise du COVID-19**

Madame Rodier

Véritable levier pour l'action communautaire autonome jeunesse, le ROCAJQ défend et représente les intérêts de ses membres. Depuis 1991, il soutient et accompagne les organismes communautaires autonomes jeunesse dont les actions auprès des jeunes de 12 à 35 ans se déploient dans une approche globale. Il reconnaît le potentiel des jeunes aux parcours de vie différenciés et sensibilise la population et les décideurs publics à leurs réalités. Ses 67 membres ont des pratiques diversifiées et complémentaires : le ROCAJQ est un riche carrefour où convergent expertises et approches innovantes qui rejoint annuellement plus de 300 000 jeunes.

En cette période de crise, le ROCAJQ apporte un soutien personnalisé à chacun de ses membres, de la mise en place de protocoles à la recherche de réponses auprès d'instances décisionnelles. De plus, il offre des webinaires de contenu approprié à la réalité actuelle du travail des OCAJ. Aussi, le regroupement tient des rencontres virtuelles de membres, deux fois par semaine, afin de leur permettre d'échanger des outils, des pratiques, des contacts et des conseils en lien avec la pandémie. Enfin, le ROCAJQ assure des liens constants avec des représentants politiques, députés et ministres, afin de faire connaître aux difficultés rencontrées par les membres dans la réalisation de leur mission et d'y trouver des solutions.

Les principales activités des groupes membres du ROCAJQ :

**Soutien aux jeunes en situation de vulnérabilité** : distribution alimentaire et de produits hygiéniques, intervention de milieu dont en milieu HLM, travail de rue, relation d'aide, intervention téléphonique, accompagnement (à l'hôpital, clinique jeunesse, régie du logement, etc.) ;

**Intervention en prévention des dépendances, de l'itinérance jeunesse et de la transmission d'ITSS** : travail de rue, intervention de milieu, distribution de matériel stérile et de protection, unités mobiles, soutien téléphonique, hébergement jeunesse, ateliers en milieux scolaires ou milieux de vie, etc. ;

Prévention du décrochage scolaire et social : écoles alternatives, ateliers devoirs et leçons, écoles de la rue, programmes de réinsertion et plateaux de travail ;

**Soutien psychosocial et relation d'aide** : aide offerte aux jeunes en fonction de différentes difficultés qu'ils peuvent rencontrer (violence, harcèlement, intimidation, questionnement au niveau de l'identité ou de l'orientation sexuelle, détresse psychologique, anxiété, etc.) soutien offert en personne, par téléphone ou plateforme web.

**Milieux de vie** : souvent de type maison de jeunes ou Café-Jeunesse, ces lieux permettent aux jeunes de se retrouver en ayant des intervenants à qui parler, de vivre, d'essayer et de prendre part à différentes activités (sportives, culturelles, scientifiques, éducatives, etc.) qui s'offrent à eux ;

**Implication et engagement citoyen** : implication des jeunes dans la vie démocratique de leurs organismes et de leur communauté (jeunes sur les conseils d'administration, comités de jeunes, implication bénévole, consultations jeunesse, forums citoyens). Outiller les jeunes à devenir des citoyens impliqués, critiques et engagés dans leur communauté.

**Développement par les arts et la culture :** ateliers, cours, formations pour permettre aux jeunes de développer leurs talents et intérêts pour les arts et la culture (musique, peinture, graffiti légal, théâtre, etc.), ainsi que l'art-thérapie. Les arts et la culture sont un outil de développement et d'émancipation chez les jeunes. En temps de confinement, la culture joue un rôle important dans le quotidien des jeunes (bien-être, occupation, santé mentale, etc.).

Les 67 membres du ROCAJQ ont dû adapter ou modifier leurs services et pratiques afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur en répondant aux besoins grandissants de la population. Plusieurs ont élargi leurs missions respectives pour réagir aux besoins des Québécois.

### Les principaux constats :

- Le matériel de protection manque pour les intervenants qui soutiennent la population dans la rue ou qui offrent des services de première ligne. Les organismes doivent eux-mêmes trouver des fournisseurs et utiliser leur financement régulier pour se procurer le matériel.
- La gestion de l'itinérance : très souvent laissée aux organismes jeunesse et aux travailleurs de rue. Dans la crise actuelle, les besoins sont criants et très variés et une hausse des tensions sociales est nommée par les intervenants (violence entre itinérants et mépris de la population à leur égard). Il n'y a pas assez de places en ressources d'hébergement pour loger tout le monde. De nombreux enjeux sous-jacents n'ont pas été abordés, dont les sevrages involontaires et la proximité physique en refuge.
- Hausse des besoins d'aide alimentaire : plusieurs de nos organismes membres doivent faire davantage de distribution de nourriture ou en mettre sur pied, si cela ne faisait pas partie de leurs services avant la crise, en raison de la forte demande. Ils doivent souvent aller acheter des aliments, car les banques alimentaires ne fournissent plus aux besoins grandissants. Ils distribuent aussi des cartes-cadeaux d'épicerie pour dépanner les gens.
- Santé mentale : plusieurs organismes ont mis sur pied des lignes d'écoute, des visioconférences, des appels aux jeunes, etc. pour les soutenir dans ce qu'ils vivent. Le confinement n'est pas simple pour personne et est encore plus difficile pour les personnes déjà fragilisées.
- Inégalités des chances : les jeunes dont le revenu quotidien est constitué de dons des passants, des jeunes de familles nombreuses dans des logements désuets, des jeunes qui n'ont pas d'ordinateurs ou de connexion internet pour faire l'école à la maison, l'hébergement d'urgence qui se trouve à quarante kilomètres, etc. Les besoins de matériel et demandes de soutien divers sont à la hausse.
- Services essentiels : tous nos organismes membres sont identifiés comme services essentiels et certains se font même demander par leur CIUSSS (Centre Universitaires de santé et de services sociaux) d'offrir des services additionnels à la population, de mettre sur pied des hébergements d'urgence, de payer des primes à leurs employés qui se mettent à risque. D'autres se font demander de pallier à des services devant être offerts par l'état, ce qui met les intervenants à haut risque, tant au niveau de leur santé que leur sécurité<sup>1</sup>. Le tout sans que les organismes ne reçoivent de financement supplémentaire pour couvrir les frais engendrés.
- Aide financière axée sur quelques causes : nous sommes heureux que des mesures financières d'urgence aient été mises en place pour les banques alimentaires et l'hébergement des femmes victimes de violence. Toutefois, la crise ne touche pas seulement ces tranches de la population. De plus, tous les organismes qui offraient du dépannage alimentaire ne sont pas reconnus au même titre que les banques alimentaires, ils doivent donc multiplier leurs services sans bonification de budget.

<sup>1</sup> On a demandé aux travailleurs de rue de l'île de Montréal d'assurer une présence dans le métro. Puis ceci :

<https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/19/01-5270024-les-policiers-veulent-une-enquete-sur-le-risque-de-propagation-dans-le-metro.php>



- Aide offerte au-delà de la jeunesse : Plusieurs organismes offrent leurs services à un plus large pan de la population que ce qui est mentionné dans leurs missions respectives. Ainsi est soutenue, par exemple, une jeune famille dont les deux parents ont perdu leur emploi (aide alimentaire et relation d'aide de la part du travailleur de rue).
- Inquiétude quant à la reprise des activités : que ce soit en raison de l'épuisement des ressources humaines, de l'utilisation des ressources financières pour des services supplémentaires en temps de crise, de l'annulation de bon nombre d'événements-bénéfices devant avoir lieu au printemps qu'en raison des besoins futurs de la population après cette crise, les organismes anticipent la façon dont se déroulera le retour « à la normale ». La pauvreté ne disparaîtra pas avec le COVID.

**Julie Ouellet**

Directrice générale du ROCAJQ